



Pour défendre l'éducation prioritaire
et tenir les engagements pris pour les mutations interacadémiques

Personne ne doit être lésé,

Chaque collègue doit pouvoir atteindre la bonification APV de 8 ans.

Il faut davantage de moyens pour étendre l'éducation prioritaire à tous les établissements qui le nécessitent et diminuer les effectifs par classe.

Rassemblement au rectorat de Créteil

mercredi 3 décembre 2014, 14h30, métro 8, Créteil, l'Échat

Une demande d'audience est faite à la rectrice. Venez toutes et tous faire entendre votre voix !